



PNF DGALN 2014- Action n° 7464

Intégration de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme

ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ministère du Logement
et de l'Égalité des
territoires

direction générale de
l'aménagement, du
logement et de la
nature

service des affaires
générales et de la
performance

sous-direction
de la performance

bureau des emplois
et des compétences

pôle national
de formation

dates : 06 et 07 octobre 2014

lieu : CVRH NANCY

Abbaye des Prémontrés 54700 Pont-à-Mousson

chef de projet CVRH : Maryse PARISSE,

maryse.parisse@developpement-durable.gouv.fr

assistante de formation : Chantal BESANCON,

chantal-g.besancon@developpement-durable.gouv.fr

date limite d'inscription

05 septembre 2014

Cette formation sera également organisée par les CVRH d'ARRAS et de NANTES au cours du 2ème semestre 2014.

objectifs :

- connaître les fondamentaux scientifiques et les enjeux de la démarche "trame verte et bleue",
- connaître les définitions techniques sur lesquelles se fondent la constitution de la trame verte et bleue,
- comprendre le cadre et les outils de prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme,
- appréhender la méthodologie et les outils à disposition pour la prise en compte de la TVB à l'échelle régionale et locale,
- être capable de conseiller les acteurs locaux par rapport à ce dispositif.

public concerné :

- agents en poste en DDT, DDT/M ou DREAL impliqués dans le dispositif "Trame Verte et Bleue" en tant que chargés de mission ou chargés de projet (domaine planification),
- agents intervenant dans les champs de la biodiversité, de l'urbanisme, en fonction des places disponibles, y compris les tiers extérieurs au ministère souhaitant élargir leur champ de connaissance,
- des places seront réservées pour des agents des collectivités porteurs de dossiers d'urbanisme.

Pré-requis :

- Notions de base sur les outils et procédures relatifs aux documents d'urbanisme.

données DGALN :

<p>maîtrise d'ouvrage DGALN chef de projet – Marylène FRANCOIS DGALN / DEB / AT5 marylene.francois@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Sous-direction de la performance - Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation</p>
---	---

CONTEXTE

Les documents d'urbanisme constituent un cadre de réflexion privilégié entre chaque acteur (collectivités territoriales, État, associations) pour prendre en considération les continuités des réseaux écologiques au travers des trames vertes et bleues.

Cette action a pour objectifs de former les agents instructeurs en poste dans les services d'urbanisme, en charge des documents de planification, pour la prise en compte de la Trame Verte et Bleue.

PROGRAMME DE LA FORMATION

<u>1ere journée - lundi 06 octobre 2014</u>
<ul style="list-style-type: none">• les fondements scientifiques sur la fragmentation et les réseaux écologiques
<ul style="list-style-type: none">• le cadrage national de la Trame Verte et Bleue :<ul style="list-style-type: none">◦ contexte européen et français◦ le dispositif TVB◦ articulation avec les processus de protection de la nature◦ éléments de méthode.
<ul style="list-style-type: none">• les enjeux régionaux de continuités écologiques
<u>2ème journée - mardi 07 octobre 2014</u>
<ul style="list-style-type: none">• le cadrage national sur les documents d'urbanisme :<ul style="list-style-type: none">◦ les outils mobilisables dans le code de l'urbanisme◦ les limites des documents d'urbanisme et les outils complémentaires.. ;
<ul style="list-style-type: none">• éléments de méthode : présentation d'exemples concrets de SCOT
<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'un cas pratique de PLU :

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2014 - Action n° 7464

(à retourner au CVRH au plus tard pour le 05 septembre 2014)

par fax : 03,83,80,46,10 ou par mail : formation.cvrh-nancy@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION

INTEGRATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

CVRH concerné : CVRH NANCY

Chef de projet : Maryse PARISSÉ

Assistant : Chantal BESANCON

Dates de la formation : du 06 au 07 octobre 2014

Date limite d'inscription : 05 septembre 2014

Catégorie d'action de formation :

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases)

Nom de l'agent	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Grade	<input type="text"/>	N° Gesper	<input type="text"/>
Service (DREAL, DDT...)	<input type="text"/>		
Fonctions	<input type="text"/>		
Adresse courriel	<input type="text"/>		

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation			Date et signature de l'agent
Avis	favorable <input type="checkbox"/>		Date et signature du supérieur hiérarchique
	réservé <input type="checkbox"/>		
	défavorable <input type="checkbox"/>		
Priorité	1 <input type="checkbox"/>		Visa du responsable RH ou formation du service
	2 <input type="checkbox"/>		
	3 <input type="checkbox"/>		

ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ministère
de l'Égalité des
territoires
et du Logement

direction générale de
l'aménagement, du
logement et de la
nature

service des affaires
générales et de la
performance

sous-direction
de la performance

bureau des emplois
et des compétences

pôle national
de formation